

**Compte-rendu de la réunion de
Commission Locale de Développement Rural**



11/10/21 – Salle Marie Schérés

Marloie, le 13 octobre 2021

Présents : COLLIN Louis-Philippe, CORNET Albert, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DAINE Cédric, DELZANDRE Pauline, DENEE Vanessa (en remplacement de CAMBIER Muriel), DEWONCK Geneviève, DIJKMAN Epe, GRANVILLE François, LABEYE Laurence, LEBOUTEILLER Vincent, LERUSSE Cedric, NOTE Nicole, ONSMONDE Frédéric, PURNODE Alain, RASKIN Carole, SCIUS Francis, SONET Dominique, THIBAUT Louis, WATHIEU Roland.

François COLLIGNON : agent relais PCDR

Pierre et Thomas PONCELET (bureau d'études Orthogone)

Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Agents de Développement à la FRW.

Excusés : ALIE Théo, ANTOINE Christian, CARLIER Audrey, CORNET Eric, DETHIER Lucienne, HORICKS Nanou, LEFEBVRE Mikaël, LEKEUX Barthélemy, MARTIN Jacques, THERER Geneviève, VLAEYEN Johan, Jean-Christophe SIMON, FRW.

1. **Accueil**, par le Bourgmestre

Cédric LERUSSE, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants à cette première réunion en présentiel depuis la suspension des travaux suite au Covid. C'est peut-être encore difficile pour certains de ressortir, de venir à des réunions mais l'objectif est bien de relancer l'opération de développement rural.

Il dresse ensuite le bilan d'une série de projets récemment mis en œuvre par la Commune :

- Une naissance, un arbre : le projet vise à planter un arbre pour chaque enfant né dans les trois dernières années. Chaque arbre porte le prénom et le nom d'un enfant (si accord des parents). Cette action a permis de créer trois vergers (à Ronzon, Jupille et Trinal), où différentes activités seront organisées (taille, récolte des fruits...).
- Salle de Waharday : ce bâtiment de culte a été réaffecté pour accueillir une petite salle, une cuisine, des sanitaires... Les travaux ont été scindés en petits lots, ce qui a permis de faire travailler des entreprises locales, et les ouvriers communaux ont parachevé

l'ouvrage. Il reste à insonoriser les lieux. En parallèle, un petit comité se met en place pour la gestion de ce lieu de rencontre.

- Liaison derrière l'école de Rendeux : cette liaison lente relie l'école, le site de la future aire multisports et de la pumptrack (travaux prévus au printemps) et l'espace Schérès. Les travaux sont presque terminés (plantations à réaliser...). Des jardins partagés pourraient aussi trouver une place aux abords de ce cheminement.
- Cabinet rural : implanté devant la pharmacie, ce bâtiment accueillera des médecins, dentistes... Ce type d'infrastructure est important pour favoriser la pratique de groupe et conserver ainsi des médecins en milieu rural.
- Crèche de Rendeux-Haut : le CPAS avait développé un co-accueil mais ce type d'initiative va disparaître et il faut donc évoluer vers une crèche (pour une vingtaine d'enfants). Les démarches sont entreprises en collaboration avec le CPAS de Durbuy.
- Projet Strymès : la demande de permis est en cours pour ce projet qui va comprendre 8 logements adaptés aux aînés, un accueil de jour, des locaux pour les Tournesols (magasin de seconde main, laverie...). L'espace public sera accessible à tout le monde, dans l'objectif d'y susciter des rencontres intergénérationnelles. L'affectation de l'actuel bâtiment des Tournesols n'est pas encore choisie, mais une crèche pourrait s'avérer nécessaire.
- Maison de village de Beffe : la Commune attend l'accord du pouvoir subsidiant (développement rural) pour notifier le marché à l'entreprise. Les travaux devraient débuter au printemps.
- Plaine de jeux d'Hodister : ce projet est terminé depuis un an et a bénéficié du soutien de « Quartier de vie ».

D'autres projets peuvent encore être cités comme le Plan d'Investissement Communal (voiries à Devantave et Marcouray, pont de Marcourt... avec toutes les difficultés techniques pour aménager un trottoir au niveau d'une route bordée d'arbres), l'installation de bornes électriques (appel à projet POLLEC 2020), le dessin de chevrons pour le vélo dans certaines rues (à l'initiative du GRACQ), la démolition d'un bâtiment à Magoster pour y aménager une place conviviale, la rénovation du lavoir de Warisy, la réfection de la toiture de la salle de Devantave, l'isolation des toitures de l'école...

La connexion RAVeL vers La Roche reste problématique : les réunions se poursuivent avec le DNF en charge de Natura 2000 pour tenter de trouver une solution et éviter de devoir construire deux passerelles.

Au niveau de Bardonwez, c'est le SPW qui est en charge du projet de voirie. La Commune avait fait plusieurs propositions mais n'a pas été entendue. La Commune a aussi dégagé le sentier qui part en face de l'administration communale vers Bardonwez pour que ce site reste accessible à pied durant les travaux.

2. Etat d'avancement du PCDR

Marie GOOVAERTS, FRW, rappelle les principales étapes de l'opération de développement rural : après les réunions de consultation dans les villages, puis l'installation de la CLDR, puis les réflexions en groupes de travail, il s'agit maintenant de finaliser le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Lors des réunions précédentes, la CLDR a choisi et priorisé les projets qui doivent figurer dans le PCDR. Cela a permis à l'auteur de programme, le bureau Orthogone, d'entamer la rédaction des fiches-projets

Attention :

- La législation relative au développement rural impose de répartir les projets en trois lots : le lot 1 (projets à mettre en œuvre dans les 3 ans), le lot 2 (dans les 4 à 6 ans) et le lot 3 (dans les 7 à 10 ans). Les fiches-projets doivent être moins précises lorsqu'elles sont moins prioritaires ;
- Le choix du premier projet à mettre en œuvre (convention) n'est pas encore fait et dépendra notamment des éléments amenés par l'auteur (coût, maîtrise...);
- Une fois le PCDR approuvé, des changements de priorités seront possibles en fonction des opportunités. Par exemple, moyennant justification, un projet du lot 2 pourrait se réaliser avant des projets du lot 1.

Les participants passent en revue le contenu d'une fiche-projet (le modèle est disponible sur le site <https://agriculture.wallonie.be/actualites2>). Quelques éléments importants et dont la cohérence est primordiale :

- La description succincte du projet doit permettre de bien comprendre ce que l'on veut faire, les interventions, les travaux...
- La justification du projet est la réponse à la question « pourquoi faut-il faire ce projet », notamment sur base du diagnostic, des éléments socio-économiques, de l'avis des habitants...
- Le budget n'est nécessaire que pour les fiches du lot 1 ; il doit aussi présenter les sources de financement.

L'impact des inondations a été fort important à Rendeux et pose la question de la résilience à développer. La Région va certainement prendre des mesures en matière d'urbanisme, de gestion des cours d'eau... et cela aura des conséquences pour la commune. Au niveau du PCDR de Rendeux, il n'y a pas de projet spécifiquement en lien avec les inondations mais des points d'attention dans plusieurs fiches (éviter d'imperméabiliser, rehausser certains équipements, créer des bassins d'orage...).

3. Priorisation des projets et actions

Le bureau Orthogone, auteur du PCDR, présente un résumé des fiches-projets du lot 1 et sollicite la CLDR pour les nourrir. Le contenu de chaque fiche présenté ci-dessous est une synthèse ; les fiches-projets complètes seront disponibles prochainement.

3.1. Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords

Contenu de la fiche :

Le bureau Orthogone a rencontré le comité de village à plusieurs occasions, ce qui a permis d'aboutir à une fiche-projet bien complète. L'ancienne salle étant trop vétuste, l'objet du

projet est d'aménager un bâtiment (acheté par la commune en 2019) pour qu'il devienne la maison de village de Chéoux :

- Le corps de logis sera mis aux normes et comprendra plusieurs locaux polyvalents pour des réunions, des ateliers...
- Les étables nécessiteront un travail plus conséquent pour y aménager une salle (pour 80 personnes assises), une cuisine, des sanitaires... Rien n'est prévu au niveau des combles.
- Les abords accueilleront une petite plaine de jeux, un range-vélos...

Une attention particulière sera portée à l'environnement (panneaux photovoltaïques, isolation, citerne d'eau de pluie, matériaux écologiques...) mais l'idée d'une partie vitrée a été abandonnée.

Le budget tout compris (travaux, honoraires, équipement, TVA...) est estimé à 1.208.000 €.

Réactions de la CLDR :

- Que deviendra l'ancienne salle ?
A priori, elle sera vendue lorsque la nouvelle maison de village sera fonctionnelle.
- Qu'est-il prévu au niveau du parking ? Les activités importantes risquent de générer du parking sauvage, avec une détérioration des bords de route (ornières dans les pelouses...)
Le parking existant, près de l'église, est maintenu et quelques places seront disponibles près de la maison de village. Il faudra ensuite analyser attentivement l'évolution des choses, voir l'importance des problèmes et leur récurrence... et chercher des solutions adaptées. Aménager un grand parking dès maintenant est prématuré.
- Le bâtiment est situé en plein centre du village ; il faudra soigner l'acoustique.
- Certaines parties du bâtiment sont en colombages. Dans la mesure du possible, ce serait intéressant de les conserver, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

3.2. Acquérir et aménager le site de la laiterie de Chéoux

Contenu de la fiche :

La première étape est de faire l'acquisition de ce site. Il est estimé à 950.000 € par le Comité d'acquisition (mais il y a très peu de biens comparables sur le marché...) et le propriétaire en souhaiterait 1.000.000 €.

Un autre problème réside dans l'affectation, actuellement « réservée à l'implantation d'une laiterie et de ses activités connexes ou à d'autres activités agro-économiques », ce qui est très limitatif. La Commune a introduit un dossier dans le cadre des Sites à Rénover (SAR) mais c'est une procédure très longue, qui nécessite notamment une étude d'incidence sur l'environnement. La Commune attend l'accord de la Région sur le contenu de cette étude et la laiterie a désigné le bureau d'études qui sera en charge du travail. La reconnaissance par les SAR assurerait une subvention de 1.400.000 € à la commune.

Moyennant l'aboutissement des procédures ci-dessus, le site accueillera du logement, des entreprises (PME – artisanat), un espace de coworking (dans les bureaux actuels), un champ de panneaux photovoltaïques...

Réactions de la CLDR :

- Que faire de la station d'épuration ?

La station est prévue pour 2.500 équivalents-habitants, ce qui est largement surdimensionné par rapport au village de Chéoux. Mais, c'est une question intéressante à poser au bureau en charge de l'étude d'incidence : est-il possible de l'adapter ? D'y faire autre chose ?...

- Pourquoi ne pas installer la maison de village sur le site de la laiterie ?
Le choix a été fait d'acheter un autre bâtiment, notamment parce que l'avenir du site de la laiterie est encore incertain. Par ailleurs, le bâtiment acheté est en plein centre du village alors que la laiterie est décentrée.

Les incertitudes sont donc encore nombreuses et les procédures prendront encore du temps. Néanmoins, c'est un projet fort intéressant qui peut répondre à plusieurs objectifs du PCDR et doit permettre d'éviter l'apparition d'un chancre. Aussi, les participants proposent de scinder le projet en deux fiches :

- En lot 1, l'acquisition du site (pour montrer l'importance de ce projet).
- En lot 2, la mise en œuvre de la nouvelle affectation (en fonction de ce qui sera autorisé).

3.3. Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux

Contenu de la fiche :

Le projet vise à acheter le château et son parc, puis à transformer le bâtiment en logements pour aînés (avec aussi des pièces communes...). Les dépendances offrent également des possibilités de créations d'appartements. Cela permettrait d'offrir des solutions de logement sur la commune et de conserver ce patrimoine.

Mais, le budget est élevé :

- Au niveau de l'achat, le Comité d'acquisition a estimé le bien à 2.600.000 € et le propriétaire en demande 3.000.000 €.
- L'aménagement du bâtiment est estimé à 1.850.000 € mais pourrait s'avérer plus coûteux. Une visite avec les pompiers a montré, entre autres, que les couloirs étaient trop étroits pour la bonne circulation de personnes à mobilité réduite.

Réactions de la CLDR :

- Pour certains, les périodes de confinement ont montré qu'il fallait développer d'autres initiatives que les traditionnelles maisons de repos pour l'accueil des aînés. C'est donc une belle opportunité pour maintenir les Rendeusiens dans leur commune.
- Pour d'autres, le projet Strymès propose déjà des solutions et il reste du terrain pour s'agrandir si nécessaire.
- Le budget est fort important et l'intervention du développement rural sera limitée (300.000 € sur l'acquisition et 510.000 € sur les travaux).

En conséquence, les participants proposent de reporter le projet en lot 2 et de lui donner un intitulé moins précis (« Création de lieux de vie intergénérationnels... »). Cela n'exclut pas de faire le projet au niveau du château, mais cela autorise aussi d'autres localisations.

3.4. Aménager une halle rurale dans le centre de Rendeux

Contenu de la fiche :

Le bureau Orthogone a rencontré les producteurs locaux, ainsi que l'AFSCA, ce qui a permis d'aboutir à une fiche bien complète.

Ce projet consiste à construire un bâtiment de 200 m², comprenant une halle ouverte et un espace fermé de 45 m² (avec cuisine, chambre froide et sanitaires). Le lieu retenu est celui où s'organisent les marchés, en plein centre de Rendeux, facilement accessible... Le bâtiment sera à disposition des producteurs locaux et des habitants.

Le budget est estimé à 540.000 €.

Réactions de la CLDR :

- La localisation n'était-elle pas prévue dans l'ancien bâtiment Belgacom ?
Effectivement, mais les producteurs estiment que la localisation actuelle du marché leur convient, que les clients sont habitués, que la situation est bonne avec des possibilités de parking... De plus, ce terrain a l'avantage d'appartenir à la Commune.
- La halle ouverte risque d'être moins accueillante en cas de pluie. Il faudrait étudier la possibilité de placer des parois amovibles sur les côtés.
- Voir aussi l'intérêt d'avoir des apports de lumière via la toiture (verrière...).
- En faisant le parallèle avec d'autres marchés, les participants estiment que la halle pourrait accueillir une quinzaine d'échoppes. Mais, ce bâtiment pourrait aussi servir pour d'autres activités comme un concert, le Patro...

3.5. Améliorer le réseau de voies lentes

Contenu de la fiche :

L'objectif de ce projet est de développer le réseau de voies lentes (pour les piétons et cyclistes), surtout dans une perspective d'usage au quotidien. Ces voies bénéficieront aussi aux touristes, mais ils ne constituent pas le public cible.

Le principe est d'intégrer le réseau à l'épine dorsale constituée par la vallée de l'Ourthe et à créer des connexions entre les villages. Deux modes de travail sont envisagés :

- Réaliser un inventaire exhaustif de tous les tronçons, puis les prioriser. Cet exercice peut s'avérer conséquent et compliqué (cf. Atlas des chemins) et requiert l'intervention d'une structure professionnelle (comme Tous à Pied), qui s'appuiera aussi sur les forces vives locales.
- Identifier deux ou trois tronçons prioritaires, les décrire et les budgéter.

Réactions de la CLDR :

- Le travail d'inventaire permettra d'avoir une vue globale de toute la commune et de tous les travaux à planifier. Ce sera aussi l'occasion d'avoir des conseils professionnels sur les aménagements les plus opportuns. Mais, cette approche va prendre du temps alors que certains tronçons sont déjà connus.
- Lorsqu'un tronçon est identifié, il est possible d'estimer un budget sur base de la longueur à aménager et des éventuels ouvrages d'art à créer ou rénover.
- L'approche globale permettra aussi de mettre en place une signalisation homogène sur toute la commune.
- Le choix du revêtement n'est pas facile, entre matériau écologique et caractère durable. Ainsi, la voie lente en cours d'aménagement derrière l'école de Rendeux est en béton car le terrain est humide ; un revêtement en dolomie deviendrait trop rapidement impraticable.

Les participants proposent donc d'inscrire deux fiches-projets en lot 1 :

- La réalisation d'une étude pour établir l'inventaire de toutes les voies lentes à aménager, la signalisation...
- L'aménagement de quelques tronçons, qui seront proposés par l'auteur lors de la prochaine réunion.

3.6. Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles

Contenu de la fiche :

Le public visé est l'ensemble des acteurs agricoles (et pas seulement les membres de la Commission Agricole même si certains liens seront évidents). Les actions portent surtout sur l'organisation de formations et d'informations, la mise à jour des aides communales, les dégâts de gibier, les points d'eau et la promotion de l'agriculture locale.

Réactions de la CLDR :

- Les thèmes les plus importants pour les agriculteurs sont l'accès au foncier (surtout pour les jeunes), la gestion des dégâts de gibier et les points d'eau.
- Il existe déjà plusieurs points d'eau, mais certains posent problème en période de sécheresse. Par ailleurs, les captages non utilisés pour l'eau de distribution appartiennent à la SWDE... qui n'a financièrement pas intérêt à donner cette eau aux agriculteurs... A voir aussi si certains anciens puits ne pourraient être remis en fonction.
- L'utilisation des produits locaux doit être mise en lien avec le projet de cantine durable, porté par le GAL Pays de l'Ourthe. Le CIRAC utilise aussi un maximum de produits locaux... mais dans certaines limites budgétaires.
- Thème à rajouter : le rôle de l'agriculteur comme jardinier du paysage (plantation et entretien de haies...).
- A la commune de La Roche-en-Ardenne, une personne de l'administration communale est chargée de gérer les aides communales aux agriculteurs, de les aider dans les démarches...

3.7. Développer des initiatives de transition

Contenu de la fiche :

Cette fiche rassemble une série d'initiatives en matière de transition : installation de boîtes à livres, création de jardins ou vergers biologiques, conférences sur différentes thématiques, utilisation du cheval de trait, inventaire du matériel disponible dans les associations...

Réactions de la CLDR :

- Il existe des boîtes à livres à Devantave, Beffe et à l'école libre. Celle du CIRAC a mystérieusement disparu !
- Il est proposé de faire aussi un inventaire du matériel disponible en cas d'inondation (exemple : barque, pompe à eau...).

3.8. Développer des circuits découvertes thématiques

Contenu de la fiche :

Le projet consiste à réaliser un catalogue des circuits thématiques (castors, arbres remarquables, points de vue, rando-croquis, églises...). Chaque circuit fera l'objet d'un descriptif, sur format papier et/ou numérique.

Réactions de la CLDR :

- Le RSI dispose déjà de promenades balisées, de cartes... ; ce travail n'est donc plus à faire. Le RSI essaie également de faire parrainer chaque promenade, mais ce n'est pas facile de trouver tous les volontaires nécessaires.
- Il faudrait budgéter dans cette fiche les travaux nécessaires pour ouvrir les églises (sas vitré à l'entrée...).
- Un parcours thématique à Gênes, relatif au camp des Allemands, est en cours de finalisation.

3.9. Agrandir le local du RSI de Marcourt

Le RSI va s'organiser en dehors du cadre du PCDR ; ce projet est donc retiré.

Remarque : dans le lot 2, un projet s'intitule « Lancer un PCDN ». Mais, la Wallonie ne poursuit pas cette politique des Plans Communaux de Développement de la Nature. Il faudra donc reformuler l'intitulé de ce projet.

Suites : la prochaine réunion de CLDR se tiendra le **mardi 16 novembre**. Il y sera question, entre autres, de :

- GT's (Charte, Circuits thématiques, ...)
- Travail en sous-groupes sur les fiches-projets du lot 1 (après relecture)

4. Divers

La FRW, la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, le Parc Naturel des Deux Ourthes et le Parc Naturel d'Ardenne Méridionale organisent un colloque sur la participation citoyenne dans les projets d'urbanisme. Il s'agira d'analyser les avantages et les difficultés de la participation à travers les témoignages d'une commune, d'un auteur de projet, d'un agent de développement...

→ Jeudi 21 octobre 2021 de 9h00 à 12h30 à Warempage (La Roche-en-Ardenne)

→ Gratuit mais sur inscription obligatoire pour le vendredi 15 octobre

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Marie Goovaerts et Alain Jacquet

Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be